

Stable en Normandie au 3^e trimestre 2021, le taux de chômage est en léger recul par rapport au niveau d'avant-crise dans la majorité des zones d'emploi normandes

Insee Flash Normandie · Janvier 2022 · n° 111



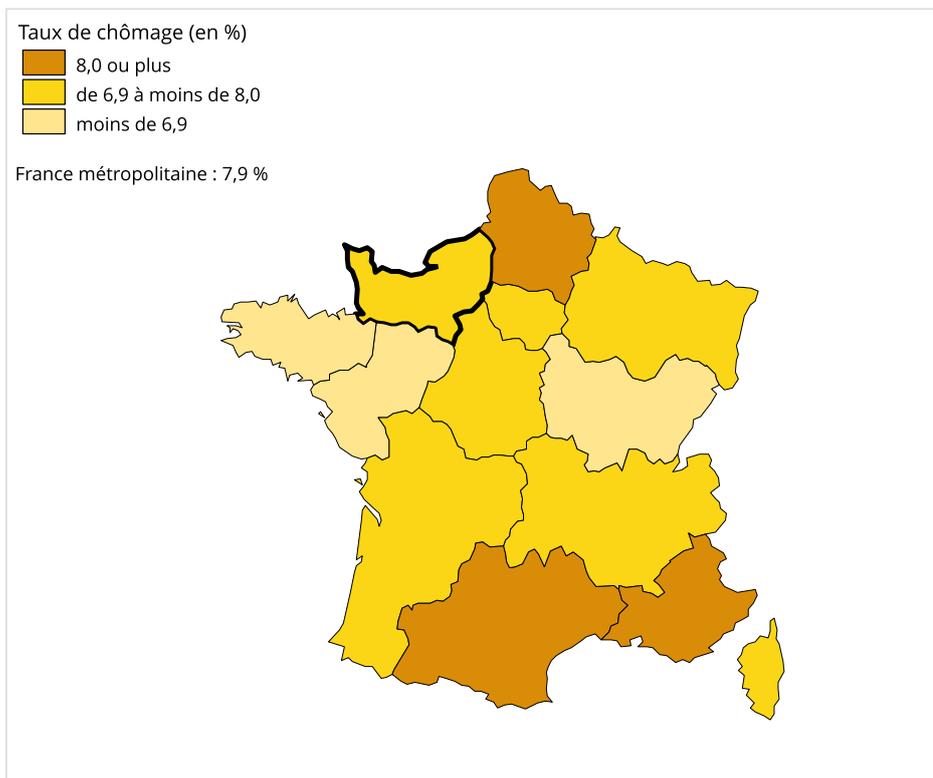
Au 3^e trimestre 2021, le taux de chômage reste stable à 7,8 % en Normandie (7,9 % en France métropolitaine). Par rapport au 4^e trimestre 2019, il diminue de 0,2 point alors qu'il est stable au niveau national. Il baisse ou est stable dans tous les départements normands. Il est aussi en légère diminution dans la plupart des zones d'emploi de la région.

Au 3^e trimestre 2021, le taux de chômage est stable en Normandie, comme au niveau national. Avec 7,8 %, il est très proche du taux métropolitain (7,9 %). Selon les régions, ce taux varie entre 6,5 % en Bretagne et 9,7 % dans les Hauts-de-France (**figure 1**). Quatre régions ont des taux supérieurs à celui de la Normandie : Grand Est avec 7,9 %, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Hauts-de-France avec des taux qui dépassent 9 %.

Par rapport au trimestre précédent, le taux de chômage est stable ou en légère augmentation dans toutes les régions métropolitaines. Les hausses les plus élevées ont lieu dans le Grand Est et les Hauts-de-France avec respectivement + 0,2 et + 0,3 point.

Par rapport au 4^e trimestre 2019, il diminue en Normandie de 0,2 point alors qu'il demeure stable au niveau national. En dehors des régions Île-de-France (+ 0,4 point) et Grand Est (+ 0,1 point), le taux de chômage est stable ou en légère baisse dans toutes les régions métropolitaines.

Figure 1 – Taux de chômage au 3^e trimestre 2021 par région métropolitaine



Note : données corrigées des variations saisonnières
 Source : Insee, Taux de chômage localisés

Le chômage stable ou en baisse dans tous les départements normands

Avec des taux allant de 5,7 à 8,9 %, les départements de la région sont inégalement frappés par le chômage (figure 2). La Manche est l'un des départements métropolitains les moins touchés (5,7 %, 5^e taux le plus bas sur 96) à l'inverse de l'Eure et de la Seine-Maritime qui sont parmi les plus impactés (respectivement au 66^e et 76^e rang) avec des taux de 8,1 et 8,9 %. Le Calvados et l'Orne occupent des positions médianes avec respectivement des taux de chômage de 7,2 et 7,5 %.

Par rapport au 4^e trimestre 2019, le taux de chômage diminue de 0,3 point dans la Manche et en Seine-Maritime, et de 0,2 point dans le Calvados. Il reste stable dans l'Eure et dans l'Orne.

Figure 2 – Taux de chômage au 3^e trimestre 2021 dans les départements normands

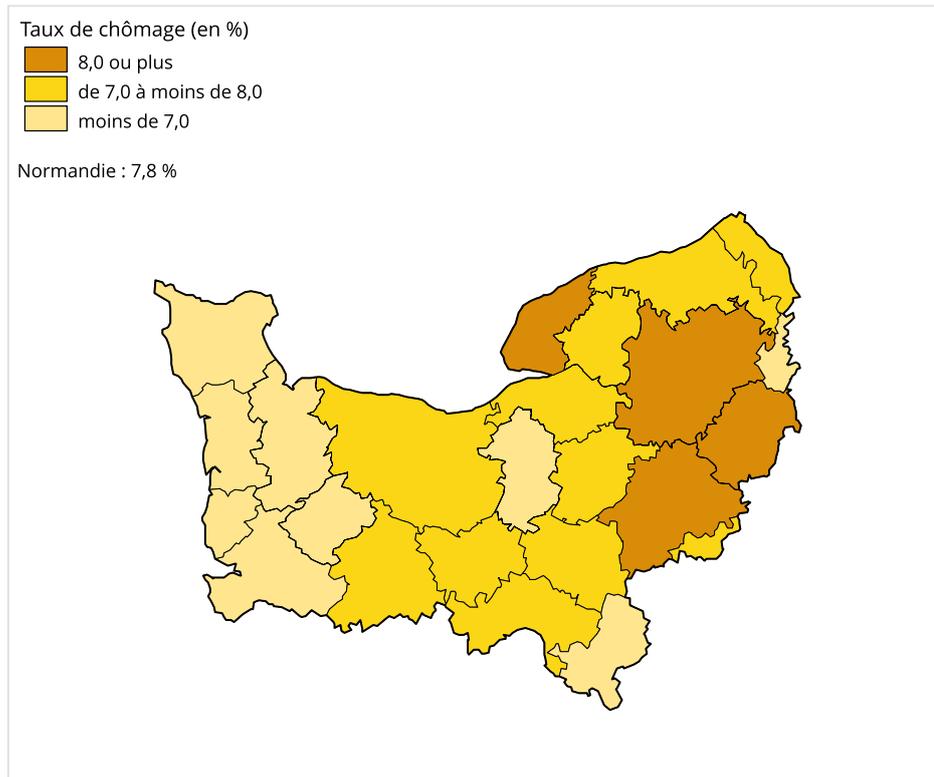
	Taux de chômage 2021 3 ^e trimestre (en %)	Taux de chômage 2019 4 ^e trimestre (en %)	Évolution sur la période (en point)
Calvados	7,2	7,4	-0,2
Eure	8,1	8,1	0,0
Manche	5,7	6,0	-0,3
Orne	7,5	7,5	0,0
Seine-Maritime	8,9	9,2	-0,3
Normandie	7,8	8,0	-0,2
France métropolitaine	7,9	7,9	0,0

Note : données corrigées des variations saisonnières
 Source : Insee, Taux de chômage localisés

Le chômage baisse légèrement dans la majorité des zones d'emploi

Les disparités de taux de chômage sont encore plus prononcées au niveau des zones d'emploi de la région (figure 3). Le taux de chômage est peu élevé dans la partie ouest, plus précisément dans la quasi-totalité de la Manche (de 5,0 % pour la zone d'emploi de Saint-Lô à 6,9 % pour celle de Granville) et dans la zone d'emploi de Vire Normandie (6,8 %). C'est également le cas dans les parties normandes des zones d'emploi de Nogent-le-Rotrou et de Beauvais où il est inférieur à 7 %. Le taux de chômage atteint ou dépasse ce seuil partout ailleurs dans la région et franchit même les 8 % dans les zones d'emploi d'Évreux, de Rouen, de Vernon-Gisors et du Havre où il est légèrement supérieur à 10 %.

Figure 3 – Taux de chômage au 3^e trimestre 2021 par zone d'emploi



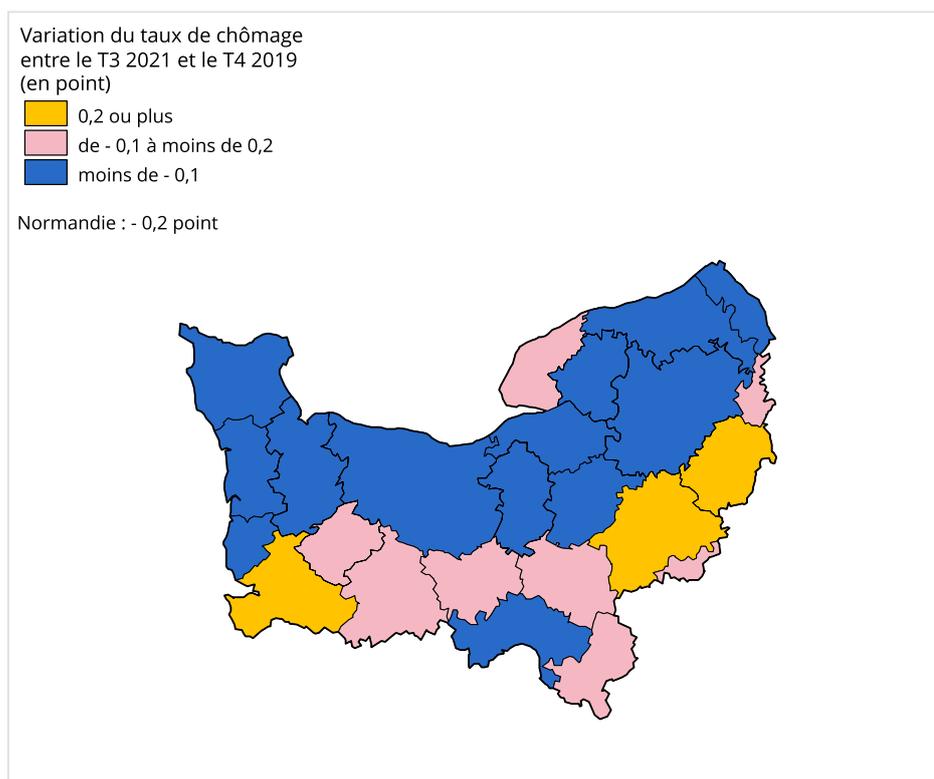
Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Par rapport au 4^e trimestre 2019, le taux de chômage est en léger repli dans la majorité des zones d'emploi normandes (**figure 4**) : de 0,1 point dans la zone d'emploi de l'Aigle, de Vire Normandie, des parties normandes de Beauvais et de Dreux jusqu'à 0,7 point dans celle de Coutances. Il est stable dans les zones d'Argentan, du Havre et de Flers et en augmentation dans celles d'Avranches, d'Évreux (+ 0,2 point) et de Vernon - Gisors (+ 0,4 point).

Les plus fortes baisses touchent plutôt des zones d'emploi ayant un taux de chômage déjà faible ou moyen. C'est le cas de celles de Coutances (- 0,7 point), de Saint-Lô, de la partie normande de la Vallée de la Bresle - Vimeu (- 0,6 point) et de Lisieux (- 0,5 point).

Figure 4 – Évolution du taux de chômage au 3^e trimestre 2021 par rapport au 4^e trimestre 2019 par zone d'emploi



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, *Taux de chômage localisés*

Publication rédigée par : Flavien Alleaume, Guillaume Chantre (Insee)

Sources

Les données sont issues du dispositif des estimations d'emploi localisées (Estel) et des taux de chômage localisés. Ces derniers sont calés sur le nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi, pour l'échelon national, et s'appuient sur la structure des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, pour la ventilation géographique. L'emploi est quant à lui mesuré en fin d'année et, plus précisément, la dernière semaine de décembre.

Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active. Cette dernière est composée des actifs occupés et des chômeurs. Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Un **chômeur au sens du BIT** (Bureau international du travail) est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui :

- est sans emploi (qui n'a pas travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence) ;
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Pour en savoir plus

- > « **Au troisième trimestre 2021, le taux d'emploi est au plus haut (67,5 %) et le taux de chômage est quasi stable (8,1 %)** », *Informations rapides* n°295, novembre 2021
- > Delver-Custos D., Mura B., « **Le taux de chômage reste stable en Normandie au 2^e trimestre 2021, en légère augmentation sur un an dans la plupart des zones d'emploi normandes** », *Insee Flash Normandie* n°107, juillet 2021



Institut national de la statistique et des études économiques
Insee Normandie - 5, rue Claude Bloch - BP 95137 - 14024 CAEN Cedex
Directeur de la publication : Philippe Scherrer